

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2025-115

EN DATE DU : 16 DÉCEMBRE 2025

### TERRITOIRE DE PROJETS : DEMANDE DIRECTE DE LA CCPCM AUPRÈS DE LA RÉGION POUR LE POSTE DE CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni au Chai à Bonnat selon convocation le 10 décembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

#### **PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

#### **ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs**

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX

#### **ECXUSÉS (2) : Messieurs**

Jacques AUSSOURD, Roger LANGLOIS

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	25	25	0

Arrivée de Madame DARVENNE et de Monsieur GUETAT à 19h15

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020-098 en date du 14/12/2020 portant sur le contrat de cohésion de de dynamisation 2018-2021 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Territoire de Guéret ;

Vu la délibération n° 2022-075 en date du 13/12/2022 portant sur la demande directe de la CCPCM auprès de la Région pour le poste de chargé de mission développement économique,

Dans le cadre de la mise en place du Contrat de développement et de transition du Territoire de Guéret 2023-2025 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Territoire de Guéret,

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, par le territoire de projet de Guéret, souhaite solliciter auprès de la Région Nouvelle Aquitaine le financement d'1/2 poste à hauteur de 50% sur la période 2026, plafonné à 12 500 €.

**Le plan de financement dudit poste se présente comme suit :**

NATURE DES FINANCEMENTS	MONTANTS	VALEUR
ÉTAT	-	-
RÉGION	10 000,00 EUR	50,00%
DÉPARTEMENT	-	-
EUROPE	-	-
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS (à préciser)	-	-
<b>TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS</b>	<b>10 000,00 EUR</b>	<b>50,00%</b>
FINANCEMENTS PRIVÉS (à préciser)	-	-
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>10 000,00 EUR</b>	<b>50,00%</b>
<b>COÛT TOTAL DU POSTE</b>	<b>20 000,00 EUR</b>	<b>100,00%</b>

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'intervention de la Région Nouvelle Aquitaine pour le co-financement du poste de chef de projet économie au contrat territorial de développement et de transitions pour l'année 2026,
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,  
Guy MARSALÉIX

Le secrétaire de séance  
Philippe CHAVANT

